



DESCRIPTION DU CONCOURS QUÉBÉCOIS 2010

20 – BRIQUETAGE

BUT DE L'ÉPREUVE

DURÉE : 12 HEURES

Évaluer la compétence de la participante ou du participant à exécuter certaines tâches reliées au briquetage.

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

NOTE : Une aperçu de l'examen sera publié sur le site Web de Compétences Québec 1 mois avant le concours.

Les projets d'épreuve comportent des travaux pratiques qui intégreront plusieurs élévations montées à l'aide de briques d'argiles et/ou de béton de diverses couleurs utilisées en alternance avec d'autres matériaux tels que : blocs de béton, briques de paver, pierre de silice ou béton. Ces projets comporteront des détails décoratifs et pratiques couramment utilisés en architecture de bâtiments. Les connaissances théoriques (règles, règlements et standards) sont limitées à celles nécessaires pour effectuer les travaux pratiques. La réalisation des projets de compétition se déroulera sur deux (2) jours d'une durée totale de douze (12) heures selon la méthode dite "modulaire" qui comporte un horaire établi avant la compétition.

Le sujet d'épreuve

- Interprétation et réalisation de croquis et d'esquisse.
- Mesure et marquage (déterminer la borne et le jaugeage).
- Mise à niveau et mise d'aplomb.
- Découpe et façonnage des éléments de maçonnerie à l'aide d'outils à main traditionnels et de scie de maçon.
- Montage de murs (élévation) conformément au plan.
- Jointoyer (finition des joints) l'ouvrage selon le profil exigé.
- Exécution des tâches de travail dans le respect des règlements inscrits au code de santé et sécurité du travail en vigueur sur les chantiers de construction.
- Propreté d'exécution du travail.

Spécifications

1. Tous les travaux de maçonnerie devront être préparés et montés aux dimensions, formes et angles prévus et spécifiés sur le plan.
2. Tous les détails décoratifs et pratiques seront construits selon les projections, angles, rayons, saillies et/ou retraits prévus au plan.
3. Toutes les briques découpées devront être préparées avec précision et avoir la forme prévue tout en respectant 10 mm de raccord.
4. Toutes les briques seront disposées pour montrer leur plus beau côté et leurs plus belles arêtes.
5. Les faces coupées seront cachées dans le mur si possible et ne seront pas apparentes sur l'arrière en bout de murs.
6. Tous les détails seront intégrés selon les instructions figurant sur le plan.
7. La finition des joints se fera selon les instructions figurant au plan.

8. Tout le matériel (outillage usuel) nécessaire à la réalisation du sujet d'épreuve sera apporté par le candidat pour toute la durée du concours.
9. Le candidat réalisera le projet aussi fidèlement que possible en fonction des plans de l'épreuve.
10. Toute remarque d'interprétation au plan que le candidat jugera nécessaire de rapporter devra être portée à l'attention des juges et de l'expert afin qu'ils se prononcent.

Après consultation auprès des différents intervenants et participants aux compétitions, une copie préliminaire du plan du projet à réaliser (un maximum de 25 % de modification sera effectué sur le plan final d'épreuve) sera distribuée aux régions participantes, 30 jours avant la compétition.

SANTÉ, SÉCURITÉ ET TENUE VESTIMENTAIRE

La sécurité sera évaluée d'une façon constante pendant toute la durée des épreuves. Chaque manquement sera signalé et noté à la grille. Sur un total de 1000 points, le candidat ou la candidate se verra pénaliser de 10 points pour un premier manquement, 30 points pour un second manquement, 60 points pour un troisième manquement et de 100 points pour un quatrième manquement aux règles de la santé et de la sécurité du travail.

Chaque candidate ou candidat apporte ses lunettes, ses chaussures de sécurité et son casque. Le port des lunettes du casque et des chaussures de sécurité est obligatoire. Tous les candidats porteront des lunettes de sécurité pendant l'utilisation d'outils à main, d'outils motorisés ou de matériaux capables de créer de la poussière, des copeaux ou des fragments qui peuvent provoquer des blessures aux yeux.

Il est nécessaire que tous les candidats portent un dispositif de protection des oreilles lorsque ceci est approprié et nécessaire.

Il sera nécessaire que les candidats gardent leur espace de travail libre de tout obstacle et le sol libre de toute matière ou de tout matériel, de tout article capable de faire trébucher, de faire glisser ou de faire tomber un candidat.

OUTILLAGE ET MATÉRIEL FOURNIS PAR LE CANDIDAT OU LA CANDIDATE

Le candidat ou la candidate devra également fournir son coffre d'outils incluant au minimum les outils suivants :

- | | |
|--------------------|---------------------|
| - équerre 2'; | - coin de bois ; |
| - niveau; | - fer à joint ; |
| - truelle; | - langues de chat ; |
| - marteau; | - crayon de plomb ; |
| - galon à mesurer; | - brosse ; |
| - ligne; | |

Directives aux candidats pour la durée de l'épreuve

1. Le temps alloué est de 12 heures.
2. L'exécution du projet de compétition est sous forme modulaire, ce qui implique que tous les candidats débutent par le module #1 et se doivent de le terminer avant de passer au module #2.
3. Le mortier est livré à chaque poste de travail.
4. Le compétiteur peut utiliser des additifs pour rendre le mortier plus malléable.
5. Aucun liquide nettoyant n'est autorisé.
6. La grille de correction est répartie sous 08 aspects d'évaluation telle que décrite à la fiche technique.
7. À la fin du concours, les compétiteurs laissent leurs niveaux, leur galon à mesurer et l'équerre à la disposition des juges pour la correction.

8. Le mortier contient du ciment maçonnerie ou (ciment portland, chaux) du sable et de l'eau dans les proportions du mortier de type N couramment utilisé dans le parement de briques.
9. Si un compétiteur a un problème, il doit appeler l'un des juges.
10. Aucun compétiteur ne peut quitter l'aire de compétition sans permission.
11. Chaque candidat aura un juge alloué qui s'assurera de l'approvisionnement des matériaux et du nettoyage après chaque jour de compétition.
12. Chaque candidat aura une zone de travail d'une surface de 3 m X 3 m et devra respecter cette aire pour l'exécution de l'épreuve.
13. Avant le concours, chaque candidat recevra un emploi du temps détaillé indiquant le programme pour la réalisation de l'épreuve.
14. Le téléphone mobile (cellulaire) est interdit sur le site pendant la compétition.

Tous les juges ainsi que l'expert vous souhaitent une très bonne compétition.

COMPOSITION DU JURY

Sous la supervision de l'expert de Compétences Québec responsable du déroulement et de la bonne marche de la compétition, un jury composé de six (6) juges provenant de l'industrie effectuera l'évaluation des projets d'épreuve pour chaque candidat. Ceux-ci seront sélectionnés par le sous-comité professionnel des briqueteurs maçons à la Commission de la construction du Québec.

RÉPARTITION DES POINTS SUR 1000

Les aspects suivants pourront être évalués :

– les dimensions (O);	200
– les niveaux (O);	125
– les aplombs (O);	150
– les alignements (O);	125
– les angles (O);	50
– le détail (O);	150
– l'uniformité et la finition des joints (O);	100
– la conformité d'exécution au plan, la finition esthétique (S).	100

Évaluation

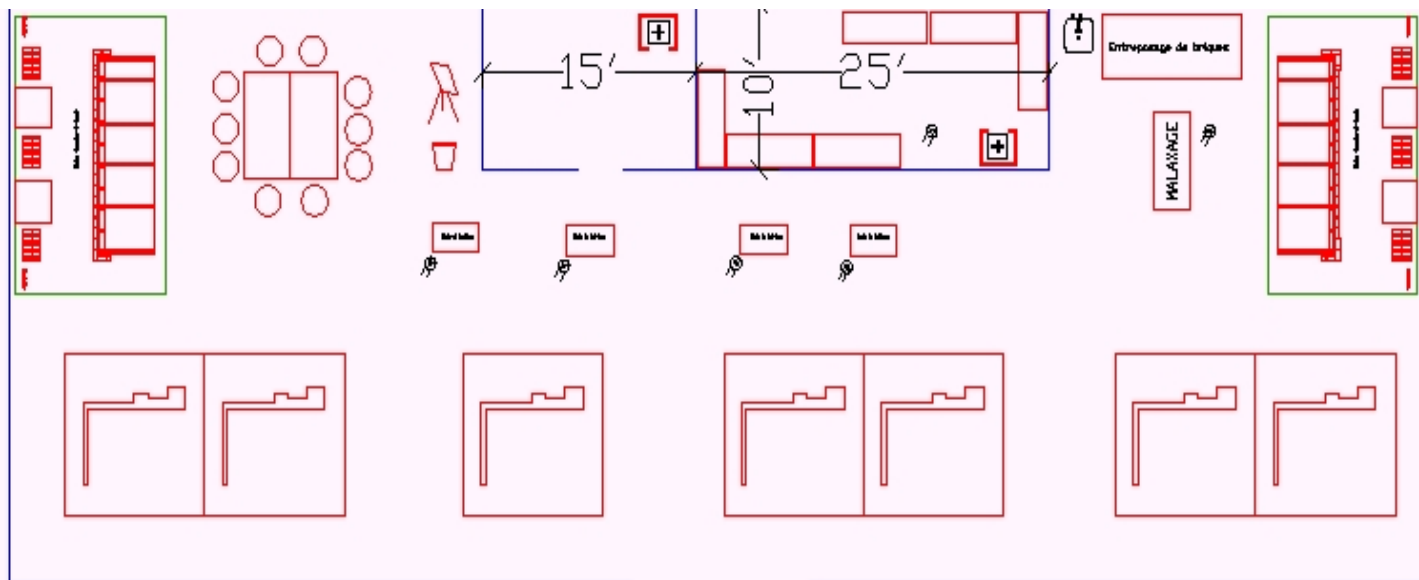
O = Objective

S = Subjective

Spécifications d'évaluation

- La notation de l'épreuve débutera dès la fin du premier jour de compétition pour les aspects terminés par tous les candidats, mais les notes finales ne pourront être divulguées avant la fin du concours.
- Les juges seront partagés en deux (2) groupes de notation qui s'occuperont pour chacun de leur critère de notation, celui-ci au prorata des points.
- Seuls les points de vérification qui auront été terminés par le candidat à la fin de l'épreuve pour les besoins de l'évaluation seront effectués par les juges et notés.
- Tous les points de vérification, pour les besoins de l'évaluation, auront été validés par les juges et l'expert avant le début de la compétition.
- L'expert et les juges valideront ensemble la version finale de l'épreuve, des critères de notation et des tolérances dimensionnelles à reporter sur les grilles d'évaluation avant le début de l'épreuve.

APERÇU DE L'ATELIER



Germain Fillion, expert

Centre fédéral de formation

Courriel : g.fillion@competencesquebec.com